

Paris expérimente des aires de chargement pour trottinettes électriques

La startup Charge a annoncé mercredi un partenariat avec la ville de Paris afin d'expérimenter le déploiement d'aires de parking et rechargement pour trottinettes électriques en partenariat avec des opérateurs de mobilité.

Ces installations peuvent accueillir 12 trottinettes à la fois et proposent un chargement rapide aidant « *les opérateurs à réduire leurs coûts opérationnels et de chargement, tout en augmentant l'utilisation des trottinettes* », assure la startup.

Charge estime que cette solution peut contribuer à encadrer le stationnement de ces engins qui se sont multipliés récemment dans Paris et de nombreuses grandes villes en Europe, au point de créer du désordre et d'encombrer les trottoirs. « *L'objectif ultime est d'assurer la sécurité des trottoirs pour tous les piétons* », affirme Noa Khamallah, vice-président et cofondateur de Charge, cité dans le communiqué.

À lire aussi

[Trottinettes : Pony veut exporter son modèle participatif à](#)

Paris

L'accord d'expérimentation à Paris prévoit de donner aux opérateurs signataires un accès aux installations, contre le paiement d'une somme non divulguée pour chaque appareil rechargé. « *La ville accompagne cette expérimentation pour un an. Nous ferons ensuite un bilan et évaluerons la possibilité de généraliser cet outil* », a indiqué pour sa part Christophe Najdovski, adjoint chargé des Transports à la maire de Paris.

En outre, l'appel d'offres de la mairie de Paris à l'issue duquel seuls trois opérateurs de trottinettes électriques seront autorisés dans la capitale sera passé « avant Noël », de source municipale.

À lire aussi

[Trottinettes électriques : un marché en or, vraiment ?](#)